



Laurent BAUMEL
Maire de BALLAN-MIRÉ

SAISINE DU CONSEIL CONSULTATIF

N° 2010 - 05

le 12 mars 2010

Objet : Grandir à BALLAN-MIRÉ

aux membres du Conseil Consultatif

Conformément à l'article 2.2 du Règlement Intérieur du Conseil Consultatif de BALLAN-MIRÉ adopté par la délibération du Conseil Municipal du 21 novembre 2008, je sollicite l'avis de votre Conseil sur la question de la place et des propositions faites aux jeunes sur la Commune.

1- Motifs et objet général de la saisine

La Commune a connu une des plus fortes croissances démographiques de l'agglomération au cours des vingt dernières années. Parmi les nouveaux arrivants figurent de nombreux couples biactifs, avec des enfants ou adolescents, qui rejoignent BALLAN-MIRÉ dans le cadre de leur parcours résidentiel et de leur projet de vie familial. La tranche d'âge des 0 - 19 ans représentait 25,5 % de la population (18 % pour les 0-14 ans) de la Commune en 2006, soit 1 920 personnes.

Ces familles ont évidemment des attentes à l'égard des services et activités susceptibles d'être proposés aux enfants et aux adolescents sur la Commune.

Soucieuse de l'épanouissement des jeunes enfants, enfants et adolescents, de l'égalité des chances entre eux, la Municipalité a, de son côté, le désir de favoriser - dans le respect de la liberté des familles - l'accès à une offre d'accueil, de services et de loisirs diversifiée et de qualité. Le développement de cette politique vise également à anticiper certains risques liés au désœuvrement ou à l'éloignement des pôles d'animation qui se développent parfois dans les « Communes dorts » de la deuxième couronne des agglomérations.

La transformation de la halte garderie en crèche multi-accueil, la création d'un poste de coordonateur des temps périscolaires ou l'installation du Conseil des Jeunes Ballanais ont contribué à répondre en 2009 à ces préoccupations.

Prévue pour la fin de l'année 2010, l'adoption du **projet éducatif local** de la Commune visera à répondre de façon globale à ces enjeux et ces équilibres.

La présente saisine s'inscrit dans cette perspective. Il est demandé au Conseil Consultatif de fournir une contribution d'ordre générale, éventuellement assorties de propositions plus précises, à la réflexion sur ce que peut signifier demain « Grandir à Ballan ».

II- Questions à aborder

Quatre questions pourront notamment être abordées dans le cadre de cette saisine :

- 1) Comment poursuivre la mise à niveau quantitative et qualitative des différentes modalités d'accueil de la petite enfance ?
- 2) Quels rôles respectifs assigner, dans une action globale et cohérente, aux différents outils existants : Centre social, MJC, associations culturelles et sportives, ... ?
- 3) Comment appréhender de façon pertinente la tranche d'âge des adolescents ?
- 4) Quelle politique de « prévention » construire par rapport à des adolescents ou jeunes adultes vivants des situations matérielles ou familiales difficiles ou dont les comportements posent problème ?

Cette liste de questions n'est évidemment pas limitative et le Conseil est libre de mener la réflexion dans les directions qui lui paraîtront les plus pertinentes.

III - Délais - Moyens

Le Projet Educatif Local commence à s'élaborer au cours de cette année 2010. De nombreuses Communes en France se sont engagées dans cette perspective, il est donc possible de s'appuyer sur de nombreux documents de référence

Je souhaiterais pouvoir disposer de vos réflexions et préconisations dans le courant du mois d'octobre 2010.

Les différents services et partenaires associatifs seront sollicités afin de répondre au mieux aux sollicitations des membres de la commission du CCB concernés. Il sera indispensable de vous donner toutes les informations utiles à votre analyse.

La rencontre de professionnels dans le domaine de l'animation enfance-jeunesse sera également primordiale et vous pourrez compter sur notre soutien pour obtenir les interventions nécessaires.

Le Directeur Général des Services, M. Martial BOURDAIS, se tiendra à la disposition des rapporteurs généraux, selon les modalités définies par le règlement intérieur, pour vous fournir, les éléments, documents ou contacts dont vous auriez besoin pour nourrir votre analyse.

Pièces jointes :

- Un dossier thématique INSEE - Commune de BALLAN-MIRÉ - recensement 2006 :
<http://www.statistiques-locales.insee.fr>
<http://recensement.insee.fr/accesTableauxDetailles>
- Etude relative à l'accueil de la petite enfance et l'enfance sur le territoire communautaire - ANATER Juillet 2009.

Le Maire,

Laurent BAUMEL